

Dispositifs de formations linguistiques/savoirs et compétences de base en Haute-Savoie

Etat – Région – Conseil Départemental

2017

!!Avant de prescrire, vérifier si vous avez l'habilitation pour le faire (voir rubrique prescription)

Ce document se trouve sur la cartographie régionale des CRI Auvergne-Rhône-Alpes

Page CRIA 74

www.parlera.fr

	PCP Programmation Compétences Premières	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Public cible	-Tout demandeur d'emploi, y compris : -Les salariés à temps partiel ne leur ouvrant pas de droits suffisants aux outils de professionnalisation des salariés -Les personnes en emploi d'avenir ou en SIAE, sous réserve que l'employeur rémunère le salarié pendant la formation -Les personnes sous-main de justice. Relevant d'un niveau VI, Vbis ou V	Etrangers en situation régulière, ayant vocation à résider durablement en France, signataire du Contrat d'Intégration Républicaine CIR. Primo-arrivant de + de 16 ans, hors Union européenne. • Atteindre le niveau A1 (oral et écrit) • Atteindre le niveau A2 (oral et écrit) • Atteindre le niveau B1 oral	Allocataire du Revenu de Solidarité Active RSA en difficulté par rapport à la langue française.	Personne adulte de toutes les nationalités dont les besoins repérés sont : - L'ouverture et la participation à des espaces de vie locale - La communication et l'apprentissage de la langue française.
Pré requis : Cursus 1 : Publics relevant du degré 1 et 2 du cadre de référence de l'ANLCI (Illettrisme) Possibilité d'accès aux publics ayant atteint un niveau minimum A2 à l'oral et A1.1 à l'écrit du CECRL Cursus 2 : Publics relevant des degrés 2, 3 et 4 du cadre de référence de l'ANLCI Publics FLE se situant au niveau A1.1 à l'oral du CECRL Possibilité d'accès à titre exceptionnel aux publics peu ou pas scolarisé dans leur pays d'origine mais familiarisés avec l'oral et l'écrit lors de précédentes formations *Typologie Cursus 3 : Publics relevant des degrés 3 et 4 du cadre de référence de l'ANLCI Possibilité d'accès aux publics ayant atteint le niveau minimum A2 à l'oral et à l'écrit du CECRL Cf. Glossaire, schéma synthétique des différents publics Public relevant de l'illettrisme (savoirs de base) – re/mise à niveau/ FLE	• Pour le niveau A1 : pas de pré requis • Pour le niveau A2 : niveau A1 • Pour le niveau B1 oral : niveau A2 *Public relevant de l'alphabétisation, FLE	Capable de se faire comprendre oralement (<i>niveau A2 du CECRL</i>) et ne relevant pas du dispositif de l'OFII Public relevant de l'alphabétisation, FLE et illettrisme	Pas de prérequis *Public relevant de l'alphabétisation, FLE	

	PCP Programmation Compétences Premières	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Objectifs et Contenu	Acquérir /actualiser les savoirs fondamentaux nécessaires à une insertion professionnelle réussie 3 cursus : C1 : Compétences premières et démarche d'insertion sociale et professionnelle C2 : Compétences premières et construction de projet professionnel C3 : Compétences premières et préparation à la qualification et à l'emploi. Période (s) d'Application en Milieu Professionnel PAMP ➤ C1 et C3 : pas de PAMP ➤ C2 : en fonction des besoins des stagiaires, jusqu'à 35 heures	Apprendre le français en vue d'accéder à l'autonomie, par la découverte et l'appropriation de l'environnement social et des règles de vie en France Apprendre les usages et les valeurs de la république française. -Atteindre le niveau A1 du cadre du CECRL <i>200h : personnes présentant de forts freins à l'apprentissage</i> <i>100h : moindres freins à l'apprentissage</i> <i>50h : niveau proche de celui à atteindre (sans frein d'apprentissage ou proche DELF A1)</i> -Atteindre le niveau A2 du cadre du CECRL <i>100 heures</i> -Atteindre le niveau B1 oral du cadre du CECRL 50 heures	Développer les compétences de langue française parlée et écrite Consolider le projet d'insertion sociale Favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi.	-Favoriser le développement des compétences sociales, culturelles et professionnelles -Favoriser l'autonomie personnelle et citoyenne des publics Par l'apprentissage de la langue française et la connaissance de l'environnement social, culturel, éducatif et économique
Durée de l'action et modalités	Entrées et sorties permanentes ou dates fixes C1 : 40 à 300h renouvelables 18h hebdomadaires maximum C2 : 40 à 450h en centre + PAMP 20 à 30h hebdomadaires maximum C3 : 40 à 300h renouvelables 18h hebdomadaires maximum	Entrées réparties sur l'année Rythme hebdomadaire de formation : Intensif : 21h /semi-intensif 10 à 20h ou extensif 5 à 10h	Entrées réparties sur l'année ou de date à date. Parcours long : 132 heures Parcours court : 72 heures 2 ateliers de 3 heures/semaine minimum 3h30 – Bonneville, Cluses, Sallanches.	Entrées et sorties permanentes ou dates fixes Durée de l'action, rythme hebdomadaire variables, en fonction des structures
Statut	Cursus 1 et 3 : Stagiaire de la formation professionnelle, formation non rémunérée Cursus 2 : Stagiaire de la formation professionnelle, formation rémunérée	Formation non rémunérée	Formation non rémunérée Maintien du statut initial	Formation non rémunérée

	PCP Programmation Compétences Premières	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Lieux de Formation	Annecy, Rumilly, <i>Favergeres</i> , Annemasse, Bonneville, Cluses, Thonon, Sallanches, <i>St Julien en Genevois</i>	Annecy - Seynod, Rumilly, Annemasse, Gaillard, Saint Julien en Genevois, Bonneville, Cluses, Thonon les Bains (attention pour le A2 et B1 oral se renseigner au niveau local – rubrique contact)	Annecy, Bonneville, Cluses, sallanches Annemasse, Thonon les Bains	Annecy commune nouvelle, Annemasse , Cluses, Favergeres, Gaillard , Marnaz, La Roche sur Foron, Rumilly, Sallanches, Scionzier, Thonon les Bains.
Contact	Lot 33 : Annecien Usse et Bornes - Albanais : Titulaire : IFRA membres du groupement : AFPA, GRETA LAC Tél : 04 50 10 03 76 Lot 34 : Faucigny Pays du Mt Blanc : Titulaire : GRETA Arve Faucigny membres du groupement : CFPPA, IFRA Tél : 04 50 25 15 15 Lot 35 : Genevois -Haut Savoyard: Titulaire : GRETA LAC membres du groupement : IFRA Tél : 04 50 43 91 81 Lot 35 : Chablais : Titulaire : IFRA membres du groupement : GRETA LAC et Ladapt Tél: 04 50 71 03 21	Parcours A1 et A2 : IFRA mandataire 74600 Seynod Tél : 04 50 10 03 76 Informations pratiques : Frate Formation Conseil : Annecy/Annemasse/St Julien en Genevois Tél : 04 76 40 48 48 IFRA Annecy/Seynod/Rumilly/Thonon les Bains/Gaillard/ Bonneville/Cluses Tél : 04 76 40 48 48 Parcours A2 : IFRA contact local = ifra.v.chaffanjon@orange.fr Parcours B1 oral : Réseau des GRETA : contact local – virginie.naro@ac-grenoble.fr	GRETA LAC : Agence Annecy Coordinatrice : claire dasylyva : 04 50 10 00 10 claire.dasylyva-coulange@ac-grenoble.fr GRETA LAC Agence d'Annemasse : Coordinatrice Catherine Longo 04 50 43 91 81 catherine.longo@ac-grenoble.fr GRETA LAC Agence de Thonon les Bains : Coordinatrice : Rachel lamour 04 50 70 04 57 rachel.lamour@ac-grenoble.fr GRETA Arve Faucigny : 04 50 25 15 15	Coordonnées des structures : Se renseigner sur la cartographie des actions Rhône-Alpes : www.parlera.fr Fiches des actions à télécharger Ou cria74@maison-emploi.com Tél : 06 76 21 74 76
Prescription	Obligatoire par : • Pôle Emploi • Missions locales • Cap Emploi • CIDFF Prescription : via PROSPER	Parcours A1 : Obligatoire par : • OFII Parcours A2 : Site de pré-inscription : www.ifra-formation-linguistique.fr Parcours B1 oral : Site de pré-inscription : www.forpro-creteil.org/dispositif-b1/	Prescription obligatoire par : Le Conseil Départemental 74 (réfèrent social et/ou ATI Attaché(e) territorial (e) Insertion)	Accès libre pour la plupart des actions, inscription auprès de la structure porteuse Se renseigner sur le site www.parlera.fr : rubrique ASL 74
Financier	Région Auvergne-Rhône Alpes	Office Français d'Immigration et d'Intégration OFII	Conseil Départemental 74	Direction Départementale Cohésion Sociale DDSC/ Conseil Départemental Haute Savoie/CG 74